

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Extension de la plateforme de traitement et de valorisation de mâchefers de Ouarville (28)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom Ramoni Prénom Anthony

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale UVEA

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale Ramoni Anthony

RCS / SIRET 

8	8	0	1	5	5	4	1	1	0	0	0	1	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
2716-1 : mise à jour A vers E 2791 : A	Afin d'optimiser l'activité de la plateforme de traitement et de maturation de mâchefers, il est demandé : 1. d'augmenter le volume autorisé pour l'activité de transit de mâchefer de 31 400 à 40 000 m <sup>3</sup> pour la rubrique ICPE 2716-1 2. d'augmenter la capacité totale annuelle de l'installation de broyage et de maturation de mâchefers de 90 000 à 110 000 t/an pour la rubrique 2791-1

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

demande de modification de la plateforme de traitement et valorisation des mâchefers tel que :

- Demande principale : Augmentation de capacité de 90 000 t/an à 110 000t/an

- Demandes connexes :

o Extension des surfaces de stockage (+4500m<sup>2</sup>)

o Evolution du process

o Evolution des horaires de fonctionnement

o Evolution de la zone de chalandise

pas de travaux de démolition



#### **4.2 Objectifs du projet**

La plateforme, d'une capacité annuelle de 90 000t/an, valorise les mâchefers d'incinération produits par la Région Centre Val de Loire et ceux issus de 3 installations d'incinération d'Ile-de-France tel que décrit dans l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2020.

Aussi, dans un contexte de déficit de filière « mâchefers » sur la Région de l'Ile-de-France, et afin d'optimiser l'exploitation de l'installation de Ouarville dans le cadre du contrat de concession de services publics renouvelé en 2020 et maximiser la valorisation matière des graves de mâchefers, UVEA souhaite pouvoir étendre l'activité de la plateforme afin de valoriser 110 000t/an de mâchefers. Des travaux seront réalisés sur le site à partir de février 2021 et pour une durée de 6 à 8 mois. Ces travaux consistent à étendre et créer une nouvelle zone de stockage de mâchefers et de graves d'environ 4500m<sup>2</sup> au sud du site existant. Le process quant à lui, subira quelques évolutions de manière à optimiser la valorisation matière sur le site, notamment sur les métaux. Les garanties de performance cibles sont les suivantes :

- Augmenter l'extraction des non ferreux : 0,9 % (au lieu de 0,7 % en 2019-2020) des mâchefers bruts entrants
- Augmenter l'extraction des ferreux pour atteindre 5,7 % des mâchefers bruts entrants

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Des travaux seront réalisés sur le site à partir de février 2021 et pour une durée de 6 à 8 mois. Ces travaux consistent à étendre et créer une nouvelle zone de stockage de mâchefers et de graves d'environ 4500m<sup>2</sup> au sud du site existant. Le process quant à lui, subira quelques évolutions de manière à optimiser la valorisation matière sur le site, notamment sur les métaux. Les garanties de performance cibles sont les suivantes :

- Augmenter l'extraction des non ferreux : 0,9 % (au lieu de 0,7 % en 2019-2020) des mâchefers bruts entrants
- Augmenter l'extraction des ferreux pour atteindre 5,7 % des mâchefers bruts entrants

1/ Pour les modifications sur le process, une partie des travaux sera effectuée en temps masqué pendant l'exploitation du site. Un arrêt de quelques jours sera nécessaire pour le montage des charpentes métalliques et équipements

2 / Pour l'extension de la plateforme, l'intégralité des travaux se fera pendant l'activité du site puisqu'elle se trouve sur une parcelle aujourd'hui non exploitée. La surface supplémentaire sera conçue et construite de manière identique à celle existante (dispositif d'étanchéité...)

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

le projet permettra le fonctionnement de l'usine à 110 000t/an de capacité pour la valorisation des mâchefers

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une document de porter à connaissance des modifications d'exploiter accompagne ce formulaire. L'extension ne constitue pas une extension devant faire l'objet d'une nouvelle évaluation environnementale en application du II de l'article R. 122-2 ; les modifications ne sont pas de nature à entraîner des dangers et inconvénients significatifs. Ces demandes de modifications ne sont pas substantielles.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
UVEA d'étendre l'installation sur les parcelles cadastrées YC n°113, 115, 117 (+107 pour accès en phase chantier).	4500m2

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Le Bois Gaillard  
Chemin SAINT MATHURIN  
28 150 OUARVILLE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

UVEA (ex-Valoryelle) est autorisée par l'arrêté préfectoral du 05 juin 2007 à exploiter une plateforme de traitement et de maturation de mâchefers Chemin Saint Mathurin à Ouarville (28150).

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suites aux investigations de terrain menées dans le cadre du porter à connaissance, le site présente globalement de faibles enjeux écologiques, malgré son intégration au sein du site Natura 2000 FR2410002 - Beauce et Vallée de la Conie ». En effet, les espèces déterminantes du site Natura 2000 en présence, sont peu susceptibles de trouver un habitat favorable sur le secteur de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les impacts pressentis concernent uniquement la phase travaux de l'extension à savoir : o Risque de destruction d'individu (circulation d'engins, enlèvement de la végétation, terrassement) o Destruction d'habitat d'espèce et/ou altération biochimique des milieux (enlèvement de la végétation, terrassement, imperméabilisation des sols) o Dissémination d'espèces exotiques envahissantes => 6 Mesures de réductions/ évitement / accompagnement sont mise en place (voir annexe 7 du porter à connaissance)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site génère actuellement un trafic moyen 31 camions entrée/ sortie pour réceptionner 90 000 traités annuellement, dont 64 000t/an arrivent en Poids lourd, et 26 000T/an en convoyeur. L'ensemble des graves et métaux sortants est expédiés en Poids Lourd, une partie reste stockée sur site chaque année. La présente demande d'augmentation de capacité (+20 000 t/an) induirait un un flux supplémentaire de 8 camions par jours entrée / sortie.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires de fonctionnement actuels : 7h – 21h</li> <li>• Horaires de fonctionnement demandés : 5h – 21h</li> </ul> Les horaires de réception des mâchefers resteront inchangés (pas de trafic supplémentaire de 5h à 7h). La demande d'élargissement de 5h à 7h des horaires de fonctionnement du process de traitement des mâchefers reste conforme aux seuils réglementaires en LP et ZER sur le plan acoustique. UVEA s'engage à réaliser une campagne de mesure en 2021 // 2022 ( voir annexe 6)



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Illes principes constructifs retenus pour réaliser l'extension de la plateforme mâchefers garantissent l'absence d'infiltration dans le milieu.</p> <p>Le site fonctionne en circuit fermé. Le principe de gestion de ces eaux est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les eaux de ruissellement collectées par les pentes de la plate-forme sont dirigées dans des décanteurs, se déversent ensuite dans des débourbeurs</li> <li>• Ces eaux sont alors pompées dans 3 bassins tampons de 500,1000 m3 et 2000m2 utilisées pour : L'alimentation du process de l'Unité de Valorisation Energétique et l'arrosage des mâchefers sur la plateforme</li> </ul>
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'analyse de la compatibilité du projet au regard des documents d'urbanisme (Plan Local d'urbanisme de Ouarville prescrit le 16 janvier 2007) confirme que les parcelles concernées par l'extension sont en zone Ux « Zone UX : zone urbaine d'activités économiques », et autorise l'implantation de telles activités.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

voir annexe 7

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'extension ne constitue pas une extension devant faire l'objet d'une nouvelle évaluation environnementale en application du II de l'article R. 122-2 ; les modifications ne sont pas de nature à entraîner des dangers et inconvénients significatifs. Ces demandes de modifications ne sont pas substantielles.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Plan ICPE Annexe 2 : Plan Masse Annexe 3 : Plan aménagement Annexe 4 : Plan cadastral Annexe 5 : Foncier, courrier accord du propriétaire SITREVA Annexe 6 : Estimation de l'impact acoustique de la plateformes mâchefers en période nocturne Annexe 7 : Note relative à la prise en compte de la biodiversité Annexe 8 : Eaux pluviales : note de dimensionnement des besoins en capacité de rétention des eaux pluviales du site +: note de calcul+ Eaux pluviales : données météo

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à OUARVILLE

le, 25/01/2021

Signature

  
**UVEA**  
**ZA Le Bois Gaillard**  
**28150 Ouarville**  
**Tél. : 02 37 18 31 80**  
**SIRET : 880 155 411 00015**

